

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1431

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 11

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« 3° À l'article L. 642-4, après la référence : « 5° », sont ajoutés les mots :

« et au dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.